

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 134 (2008)
Heft: 04: Entre villes

Artikel: Nouveaux espaces publics: les projets d'Europas 9 en Suisse
Autor: Della Casa, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouveaux **espaces publics** : les projets d'European 9 en Suisse

URBANISME

European a pour but de promouvoir les architectures nouvelles et la modernisation de la ville contemporaine en Europe. Rappelons qu'à l'origine, ce concours était issu du « Programme Architecture Nouvelle », lancé en France par le Ministère de l'Équipement en 1971, puis étendu au niveau européen en 1988.

D'abord centré sur la relation entre logements et modes de vie, le champ d'investigation s'est élargi aux espaces environnant l'habitat pour englober plus largement la ville contemporaine, incluant infrastructures, espaces publics périphériques, habitat, travail, déplacements, mobilité et nature, liés aux nouveaux usages urbains. Tous les deux ans, European organise un concours grâce auquel de jeunes équipes d'architectes et d'urbanistes peuvent, au-delà des frontières, se mesurer à des défis urbanistiques. Les villes partenaires intéressées soumettent concrètement des sites qui nécessitent des solutions novatrices.

European 9 porte sur les zones résidentielles et propose d'aborder leur diversité, leur intensité et leur durabilité. Les sites proposés se regroupent en quatre familles, selon les problèmes à traiter : possibilités d'extension de la ville durable, réseaux de mobilité et interconnexions, mutations locales et densification, opportunités d'espaces publics en territoire urbain. Concevoir des projets porteurs d'urbanité qui débouchent sur la question du statut de l'espace public implique de la replacer dans le contexte du développement urbain durable, c'est-à-dire qui ne dégrade pas l'environnement mais l'intègre dans les processus de mutation.

European 1989-2008 : 9 thèmes, 9 sessions

European 1 :	« Evolution des modes de vie et architectures du logement »
European 2 :	« Habiter la ville ; requalification de sites urbains »
European 3 :	« Chez soi en ville ; urbaniser les quartiers d'habitat »
European 4 :	« Reconstruire la ville sur la ville ; transformation des sites urbains contemporains »
European 5 :	« Les nouveaux paysages de l'habitat ; déplacements et proximités »
European 6 :	« Entre villes ; dynamiques architecturales et urbanités nouvelles »
European 7 :	« Challenge suburbain, intensités et diversités résidentielles »
European 8 :	« Urbanité européenne et projets stratégiques »
European 9 :	« Urbanité européenne – Ville durable et nouveaux espaces publics »

Les résultats en Europe

3 227 inscrits
1 752 projets rendus (~ 5 500 participants)
383 projets présélectionnés et débattus à Catane (Italie)
132 projets primés et 65 projets cités,
soit 512 professionnels récompensés
1 170 000 euros de primes pour les jeunes architectes européens

Sur les 512 concurrents des 197 équipes récompensées (une moyenne de 2,6 concurrents par équipe), 261 ont répondu dans un autre pays que le leur. 51% des concurrents sont donc étrangers au pays du site sur lequel ils ont été récompensés.
25% des professionnels récompensés sont de nationalité italienne, 21% de nationalité espagnole, 12,5% de nationalité française et 10% de nationalité allemande.
Cette neuvième session est marquée par une mixité notable des nationalités dans la composition des équipes puisque 64 d'entre elles comprennent des membres de nationalités différentes. Ainsi, 55% des équipes sont composées de nationalités mixtes ou étrangères au pays du site.
<www.european-europe.com>

Pour cette neuvième session en Europe, 22 pays ont présenté 73 sites à la pertinence des concurrents. 1 752 projets ont été rendus et 196 équipes primées. En Suisse, les villes de Delémont, de Genève, du Locle, de Moutier et de Sion ont proposé des sites, suscitant 136 projets¹. Parmi ceux-ci, huit propositions ont été récompensées après une procédure de sélection menée en plusieurs étapes par des experts étrangers et un jury présidé par Carl Fingerhuth, dont les membres étaient Jean-Gilles Décosterd, Bjarke Ingels, Christophe Girod, Bruno Marchand, Rahel Marti, Françoise Fromonot, Angelus Eisinger, Jürg Capol, Sofie Troch et Dagmar Driebeek.

Le groupe des lauréats comprend deux équipes de France et de Suisse, une d'Espagne, une des Pays-Bas, une de Norvège ainsi qu'une équipe composée de Français et de Néerlandais².

¹ Des 136 équipes concurrentes, seules 37 sont basées en Suisse. Les 99 équipes restantes proviennent d'Allemagne (10), de Belgique (4), d'Espagne (14), d'Estonie (1), de France (32), de Grèce (3), d'Italie (20), de Norvège (1), des Pays-Bas (5), de Pologne (2), de Polynésie Française (1), du Portugal (2), de Roumanie (1) et du Royaume-Uni (3) ; cette participation étrangère confirmant une fois de plus la position de la Suisse au sein des pays les plus ouverts aux propositions étrangères.

² Le Forum européen des Idées et des Résultats réunira les 30 et 31 mai prochain à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) les jeunes architectes européens, les villes et les organisateurs autour de l'exposition des projets primés.

Mentionné – « THE VACANT ROOM » – Maria Auxiliadora Galvez (E)

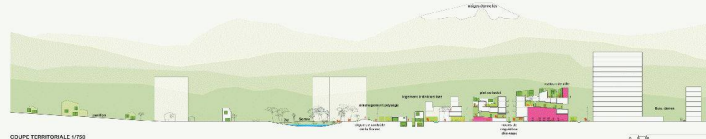


Ce projet répond à deux questions fondamentales posées par les données du site et les besoins de la ville, notamment la gestion des crues occasionnelles de la rivière et la création d'un habitat novateur d'exception pour un public urbain qui cherche à se loger dans un cadre naturel tout en étant proche des équipements.

Le jury a particulièrement apprécié la mise en place très judicieuse du paysage naturel dans lequel la rivière trouve sa place et qui est en interaction active avec le paysage urbain modulaire et évolutif au gré du temps et des besoins. L'expérience sensorielle du vécu de ce paysage «total» dans lequel les éléments naturels jouent un rôle important, va des espaces intimes de l'habitat jusqu'aux espaces collectifs, donnant ainsi un grand potentiel de vie aux espaces publics. L'image de l'ensemble et la densification sont à l'échelle de la ville. De plus la modularité permet une interprétation individuelle de chaque habitat tout en préservant la forte identité de l'ensemble et du quartier.

Mentionné – « LES RUES DE DELEMONT » – François Chas, Fabrice Long, Paul Maître Devallon (F)

«Les rues de Delémont» développe une réflexion territoriale contemporaine et novatrice. La problématique urbaine spécifique à Delémont, inscrite dans un tissu construit qui dépasse largement les limites communales, a été clairement identifiée par les auteurs du projet. La complexité du territoire, avec une double identité, aussi bien urbaine qu'inscrite dans un site naturel de grande qualité, est le prétexte à élaborer une nouvelle manière de penser la ville. Il s'agit, sans pour autant renoncer à la densité, de la rendre perméable à son contexte naturel au moyen d'une nouvelle typologie d'espaces publics et de voiries qui associe étroitement flux humains et flux naturels. Cette dimension écologique s'accompagne d'une réflexion intéressante et responsable par son souci de créer avant tout des espaces publics de qualité. La vision d'une «urbanité verte» comme identité territoriale propre à Delémont mais aussi comme réalité contemporaine est intéressante car elle pose les bases d'une véritable stratégie de projet.



Cité – « LES LACUSTRES » – Jean Angelini, Julie-Laure Anthonioz (F)

Lauréat – « natural transitions » – Marcel Lok, Berry Beuving (NL)

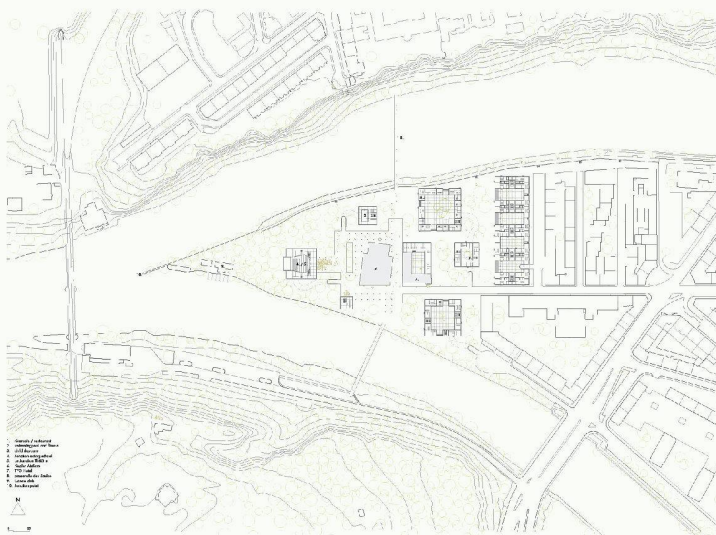
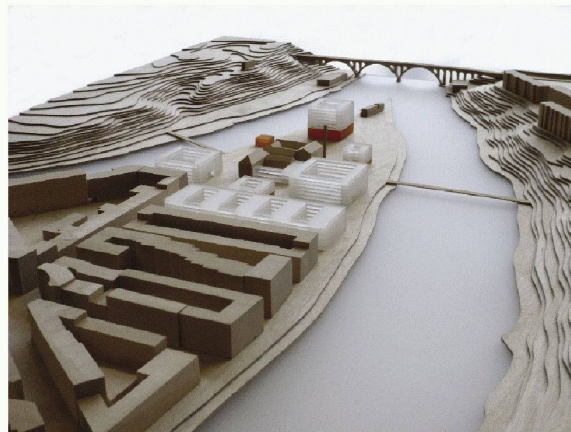
Ce projet s'est imposé au jury comme celui qui apporte la réponse la plus cohérente et pertinente à la question de savoir comment densifier la pointe de la Jonction tout en sauvegardant et renforçant ses qualités naturelles et paysagères indéniables.

En effet, les auteurs du projet ont parfaitement compris les spécificités de ce lieu. Situé à l'opposé de la rade de Genève, entouré de falaises à la convergence de deux fleuves, cette parcelle du territoire genevois doit à la fois renforcer son rôle public, dévoué à la collectivité, et préserver un certain mystère et une « poésie rude ».

La stratégie urbaine propice va dans ce sens : la dissolution progressive du bâti vers la rencontre des deux fleuves apporte une perméabilité nécessaire à l'affirmation d'un espace public majeur, tout en sauvegardant de grandes parties de vides aménagées en espaces verts arborisés.

L'unité est assurée par une trame orthogonale qui prolonge le tissu urbain déjà existant et qui met en œuvre un enchaînement d'espaces publics, semi-publics et privatifs bien maîtrisés. Cette continuité avec l'existant est aussi ancrée sur le choix d'un travail diversifié sur le thème du bâtiment à cour aux différentes échelles, dont les variations de taille et d'occupation des espaces nous apportent la preuve d'un grand potentiel d'accueil de fonctions, des logements aux équipements publics.

L'axe de liaison avec le Rond-Point de la Jonction se termine par une place centrale ponctuée par les bâtiments historiques – les ateliers Kugler et le bâtiment des TPG – et un nouveau bâtiment public exceptionnel. L'implantation de ces programmes représentatifs et le dialogue entamé avec les bâtiments existants conservés (et affectés aussi à des équipements publics) sont à même de dynamiser la dimension urbaine de ce lieu et d'assurer une diversité d'appropriations et d'usages.

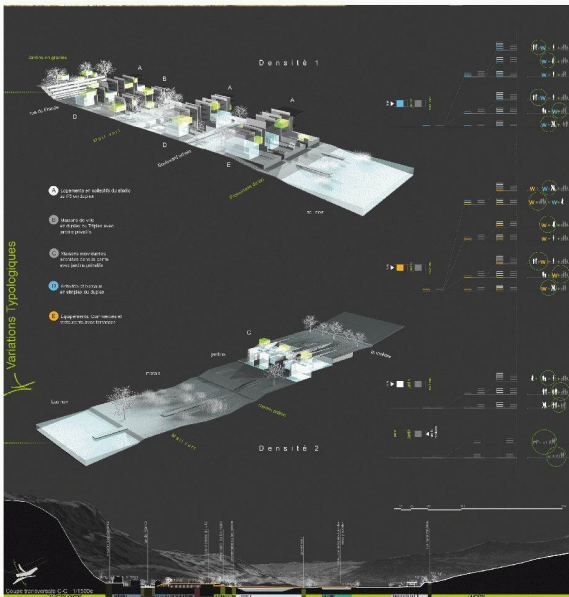
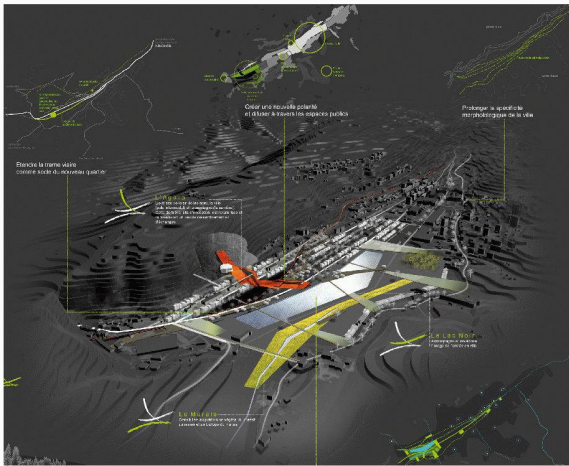


Cité – « ARTère pour une Urbanité Européenne ! » – Alain Walther (CH), Charles Fortin (CA)

Cité – « miXtogreen » – Gustavo Matassa, Rosa Crescenzo (I)

Cité – « La Pointe de la Jonction » – Ariel Genadt (F), Eitan Hammer (IL)

Lauréat – « Empreintes » – Anne-Lise Bideaud, Matthieu Wotling (F)



Ce projet développe une approche très originale sur le Col des Roches. En déployant un système de structuration paysagère à l'échelle de l'ensemble du site par le biais d'un plan d'eau généreux de forme polygonale, de quatre pôles d'urbanisation, d'une série d'espaces verts diversifiés et d'un maillage viaire efficace, il réussit à valoriser ce site dans une perspective de développement durable.

Le projet dans ses grandes lignes reprend le rythme et le dessin topographique de la vallée et s'inscrit dans une logique de continuation de la ville à l'échelle du territoire.

Il montre, grâce à ce système de quatre pôles différenciés, un grand potentiel en matière de phasage des différentes étapes de développement. Les quatre pôles en question s'inscrivent dans une logique préexistante.

Le premier pôle, dit d'entrée de ville, se situe au passage du Col des Roches et du musée des Moulins souterrains et mise sur le développement d'activités sportives et de loisirs.

Le deuxième pôle, à vocation culturelle et touristique, se situe dans une ancienne carrière. Il s'étend vers le sud en direction de la future gare CFF et permet ainsi un lien régional rapide.

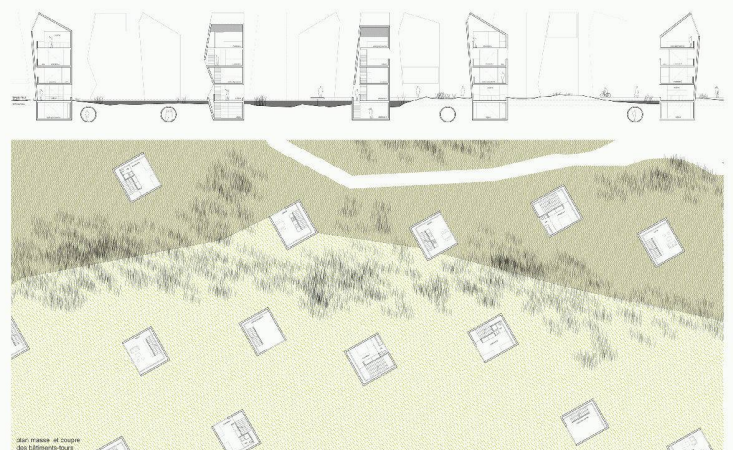
Le troisième pôle est un centre multimodal autour de la gare avec une gare routière, une surface de commerces et l'office du tourisme. Ce pôle franchit la voie ferrée et permet un accès aux activités et promenades autour du Lac Noir.

Le quatrième pôle est un nouveau quartier d'habitation qui s'inscrit dans une logique d'extension de la ville existante. Ce quartier s'oriente vers un paysage nouveau d'une grande qualité.

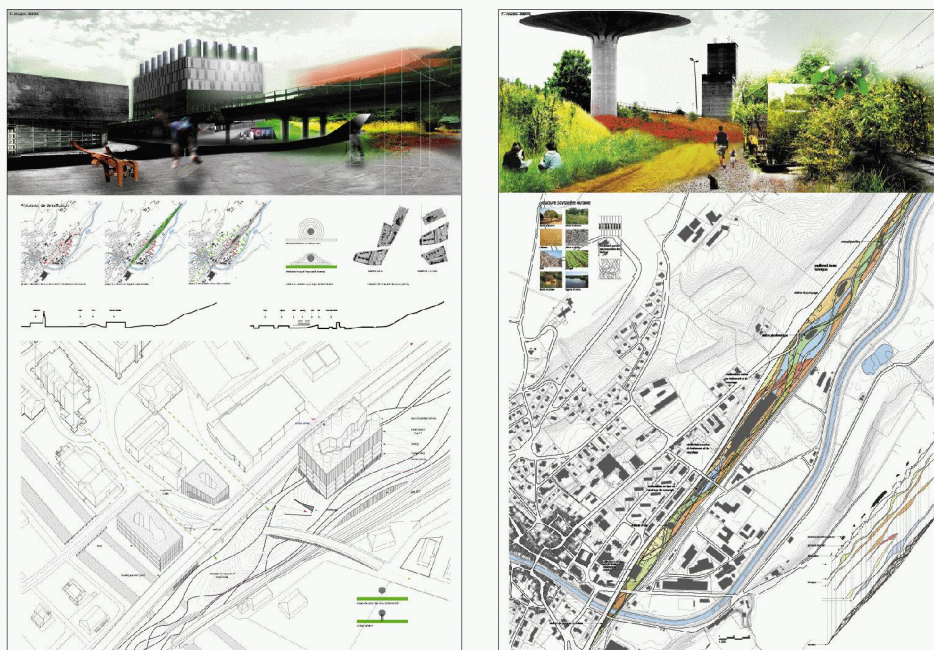
Ce projet lauréat choisi à l'unanimité pour sa grande cohérence permettra à la ville du Locle d'aller de l'avant dans un développement clair et de qualité pour l'avenir.

Mentionné – « SWAMP CITY » – Bakir Mustajbegovic, Didier Collin, Nicolas Strambini (CH)

Ce projet fonde sa démarche sur la création d'un paysage surréaliste d'immeubles «menhirs» plantés au milieu d'un grand marécage et accessibles uniquement par un réseau complexe de voies souterraines. On est plus proche de la science-fiction que d'un projet de développement durable. Le jury a choisi de mentionner ce projet pour sa très grande poésie et pour la justesse et la finesse de cette installation artistique valorisant pleinement l'échelle du site. Il n'a néanmoins pas été convaincu du point de vue de sa faisabilité et de l'agrément réel de vivre ainsi planté au milieu d'un marais. Il eût été souhaitable de réconcilier cette vision quelque peu irréaliste d'un monde originel avec les exigences et besoins bien concrets du présent.



Lauréat – « éco parc » – Francis Jacquier (F), Marlène Leroux (F), Karel Anthonie Klomp (NL)



Ce projet peut devenir la base d'élaboration d'un programme de développement pour Moudon. Il fonde son approche sur un regard attentif aux éléments existants du site propres à conférer une identité à ce lieu industriel. Cette approche s'inscrivant dans la mémoire du lieu sert de base au développement de potentialités futures. Plutôt que de générer un nouveau projet *ex nihilo*, la proposition cherche à définir une approche respectueuse du lieu. Il manque néanmoins un engagement visant à transformer la qualité et le statut de la route cantonale et du rapport entre la ville historique et ce lieu. L'approche verte dite écologique n'est qu'un point de départ à un développement culturel ambitieux pour Moudon. A l'exemple d'autres lieux tels que l'Île de Nantes en France ou l'Emschen Park dans la Ruhr, ce site peut pleinement profiter de son héritage pour en tirer avantage dans le futur. A partir de cette démarche particulière et des expériences développées sur d'autres sites similaires, Moudon peut réellement transformer ce site ingrat en un lieu de potentialités multiples.

Mentionné – « LES TROIS OUTILS POUR L'AVENIR » – Philippe Mueller, Gian Andrea Serena, Manuel Frey (CH)

Par son approche d'un développement économique, voire de marketing urbain, ce projet se distingue clairement des autres projets qui traitent uniquement l'espace. En effet la promotion des activités publiques et économiques constitue un facteur important pour initier et soutenir un développement urbanistique. Une telle approche va de pair avec la planification des espaces publics. La requalification des espaces verts le long de la Broye forme une nouvelle limite de la ville et, en même temps, un lien entre deux morceaux de ville coupés par la route cantonale. Le projet répond ainsi à la thématique d'une approche durable du développement urbain par une occupation modérée du territoire.



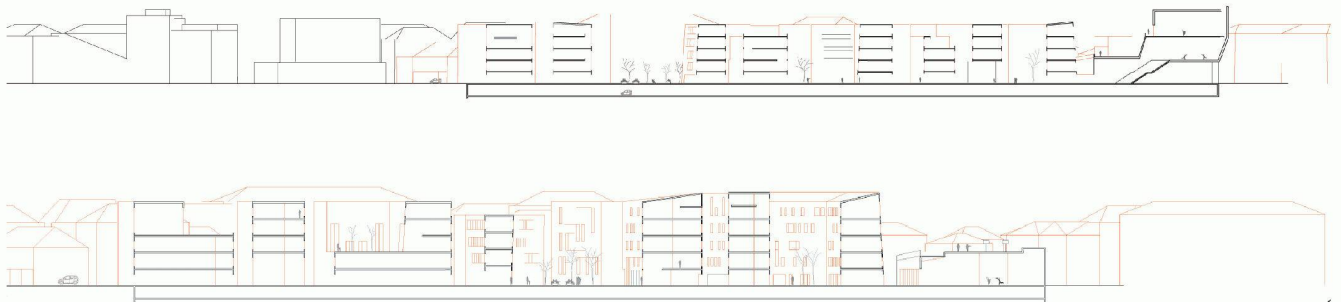
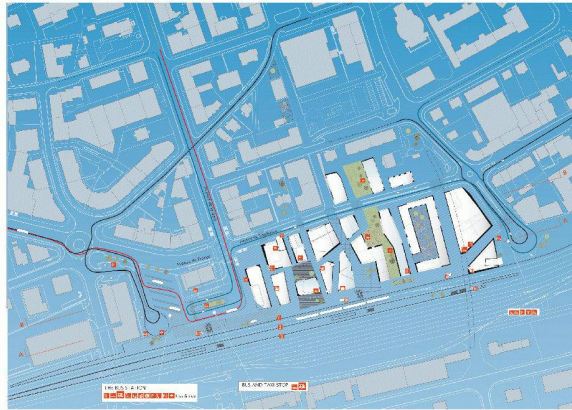
Cité – « Ars Sociophysique » – Susana Velasco, Rafael Sanchez-Mateos (E)

Cité – « POSTCARDS FROM MOUDON » – Jaime Eizaguirre, Francisco Blanco Brotons, Ana Lopez, David Delgado, Cristina Jimenez (E)

Lauréat – « BOARDWALKING » – Eli Gronn, Ivar Lyngner (NO)

Le projet propose une nouvelle lecture pertinente de l'espace « gare » et son fonctionnement en créant un quai ou « board walk » le long du chemin de fer. Celui-ci devient le nouvel espace urbain de référence et d'échanges. La gare existante est démolie car sa typologie ne répond plus aux besoins des voyageurs d'aujourd'hui. Par contre, ses fonctions sont réparties et logées dans le nouveau tissu urbain qui prend pied sur le quai, reliant ainsi le centre historique de Sion avec son nouveau centre inter- et multimodal. Ainsi le concept de la gare devient un filtre de fonctions et d'espaces fluides entre le quai et la ville plutôt qu'un bâtiment de gare bien défini. Les fonctions de la gare se mélangent avec d'autres fonctions publiques. Ceci crée une synergie mettant en valeur tout le « quartier » de la gare, sans entrer en compétition avec les autres centralités de Sion.

Le « board walk » est une réinterprétation d'une gare efficace adaptée aux besoins des pendulaires. Il a été constaté que la problématique de la gare routière n'a pas été abordée avec la même rigueur et que la situation actuelle n'est pas améliorée. Par contre, ce projet laisse la possibilité ouverte de trouver un concept de gare routière similaire au sud des voies ferrées, ce qui permettrait de renforcer le lien nord-sud de la ville. Avec un nouveau morceau de ville le projet offre une stratégie qui permet l'établissement d'un programme d'affectation mixte et flexible dans ses dimensions et dans sa réalisation par phases successives. Avec son « quai urbain et quartier gare », le projet répond de façon originale aux thèmes posés, en prenant les réseaux de mobilité comme élément déclencheur de la création de nouveaux quartiers et d'espaces urbains.



Cité – « INTERACT » – Anthony Leone (F), Marc-Olivier Paux (CH)

Cité – « SouthPark » – Jakob Sand (DK), Antonio Bergamasco (I), Miza Mucciarelli (I), Iben Hye-Nan Shin (DK), Lorenzo Gaetani (I)